

Compte rendu du codo du 15 avril 2016

Présents : Sophie Bilardello, Sacha Bourgeois-Gironde, Nathalie Evin, Anna Giustina, Tristan Thommen, François Recanati, Tiziana Zalla

Désignation d'un membre de l'IJN pour participer au jury de l'ED3C

Le concours de l'ED3C pour l'attribution de contrats doctoraux se tiendra du 29 juin au 2 juillet 2016. Le DEC souhaite que le jury de ce concours comprenne un (enseignant)-chercheur en SHS, ce qui est très important pour les candidats à ces bourses qui émanent de nos rangs. Les membres du jury ne doivent pas eux-mêmes avoir présenté de projets doctoraux dans le cadre du concours de cette année, cela exclut donc pas mal de monde. Parmi ceux qui ne sont pas exclus, David Nicolas et Roberto Casati avaient tous deux indiqué qu'ils pourraient être disponibles : ils se sont entendus et ont décidé que Nicolas David siègera dans le jury. Si d'autres chercheurs sont également disponibles et volontaires, il faut qu'ils se manifestent auprès de François le plus vite possible. Sacha indique qu'il pourrait lui-même se libérer le mercredi et le jeudi, ainsi qu'une partie du vendredi, pour participer à ce jury, mais une participation à un jury ne peut être partielle. François précise d'autre part qu'une séance de répétition pour les candidats à un contrat doctoral de l'ED3C aura lieu au DEC le 14 juin, avec participation d'anciens membres du jury au fait de ce qui est demandé ou attendu.

Affiliation de l'IJN au GDR "mémoire humaine"

Sharon a reçu un courrier demandant si le Département d'Etudes Cognitives de l'ENS serait intéressé par le projet de GDR 'Mémoire Humaine' mis en place par des chercheurs de Grenoble et de Toulouse. Un Groupement de recherche est un regroupement d'unités CNRS autour d'un objectif scientifique commun. Comme son nom l'indique, le projet en question vise à réunir la communauté de chercheurs travaillant dans le domaine de la mémoire humaine : psychologues, philosophes, historiens, neurologues... Au DEC, seul l'IJN est susceptible d'être intéressé. François tient le document de présentation du GDR « Mémoire » à la disposition de ceux que cela concerne et qui souhaiteraient que l'IJN y soit affilié.

Critères pour le financement des étudiants et chercheurs

Plusieurs chercheurs ont observé une inflation des demandes de financement inscrites dans le document partagé du codo : les demandes inscrites à l'ordre du jour de ce seul codo du 15 avril représentent 50% des sommes dépensées sur la totalité de l'année 2015. Une discussion s'engage à propos des critères d'attribution des crédits (un point soulevé lors de l'Assemblée générale). Parmi les questions soulevées :

- Le laboratoire ne prélevant pas de pourcentage sur les contrats (cas unique parmi les laboratoires cnrs), il est normal que ceux qui disposent de contrats les utilisent pour auto-financer leurs missions et autres dépenses. D'un autre côté, fait remarquer Tiziana, il est injuste que certains chercheurs ne fassent rien pour obtenir des contrats et se reposent sur le laboratoire qui les prend en charge, alors que ceux qui font le boulot se voient dénier les financements (ou accorder seulement des avances remboursables) au nom du fait qu'ils ont ou sont susceptibles d'avoir des contrats.
- Certains chercheurs ou étudiants sont absents du laboratoire, parfois de façon permanente (pour ceux qui habitent à l'étranger). Faut-il financer leurs missions ? A quelle hauteur ? Le

soutien du laboratoire ne devrait il pas aller en priorité à ceux qui sont effectivement dans les murs et participent à la vie de l'Institut ?

- En l'absence de prélèvement sur les contrats, les financements redistribués par l'IJN proviennent exclusivement des dotations fournies par les différentes tutelles (CNRS, ENS, EHESS). Mais ces dotations concernent exclusivement les chercheurs ou enseignants-chercheurs relevant de l'une ou l'autre des tutelles. Les enseignants-chercheurs relevant d'autres institutions et dont l'affectation à l'IJN n'est validée par aucune convention officielle avec leur institution de rattachement ne sont en principe pas concernés par ces dotations. Faut-il néanmoins les financer, au même titre que les autres ?
- Il a été suggéré que les membres pourraient disposer d'une « enveloppe » fixe (annuelle ou biannuelle) pour leurs frais de mission, comme cela se fait dans beaucoup d'universités. Problème : cela créerait vraisemblablement des effets d'aubaine. Les chercheurs disposant de contrats seront tentés de puiser prioritairement dans leur enveloppe afin d'économiser leurs ressources propres. (Pour faire passer cette pilule il faudrait sans doute mettre en place parallèlement un prélèvement sur les contrats.) D'autres verront dans l'existence d'une enveloppe le moyen de financer des missions qui ne passeraient sans doute pas l'examen du codo en amont (par ex : participation à des événements scientifiques sans présentation de papier, missions d'intérêt essentiellement touristique). Il est donc probable que la création d'enveloppes conduirait à une envolée des dépenses de mission. De fait, les dépenses de mission se sont élevées en 2015 à moins de 20.000 euros (moitié pour les chercheurs et moitié pour les étudiants). Quel que soit le montant d'une enveloppe individuelle, si celui-ci est raisonnable et qu'on le multiplie par le nombre des membres, on obtiendra une somme totale sans commune mesure avec les sommes effectivement dépensées dans le présent système (déjà très généreux en comparaison de ce qui se fait partout ailleurs).
- A défaut d'enveloppe garantie sans contrôle a priori, un **plafonnement** des dépenses annuelles par individu pourrait être mis en place dans le cadre du système actuel, suite à l'observation faite par plusieurs chercheurs qu'un petit nombre de membres concentrent l'essentiel des dépenses du laboratoire en matière de missions.

Après discussion, Sacha propose une formule pour **moduler** le plafond des dotations individuelles annuelles suivant un barème tenant compte des catégories mentionnées plus haut :

$$\alpha R + \beta F + \gamma T + nE \quad (n \leq 5)$$

« R » signifie « résident » et permet de distinguer les membres qui sont présents dans le laboratoire et les autres ; « F » comme « financement » permet de distinguer les chercheurs qui soumettent des demandes de financement (ANR, ERC...) et ceux qui ne le font pas ; « T » comme « tutelle » permet de distinguer les membres qui appartiennent à l'une des institutions de tutelle (ENS, CNRS, ou EHESS) et les autres ; « E » correspond aux doctorants encadrés par le chercheur, dans l'hypothèse où la dotation individuelle accordée aux chercheurs inclurait les sommes nécessaires au financement des étudiants.

L'idée est d'assigner une somme par défaut (par exemple 500 euros) à chacune des lettres capitales, et de moduler individuellement ces sommes (via les lettres grecques recevant chacune une valeur entre 0 et 1, et n recevant une valeur entre 0 et 5) en fonction des paramètres suivants :

α pondère R: **Résident / non résident**

Le chercheur est présent et actif dans le laboratoire (« résident ») : $\alpha=1$

Jamais présent ou très rarement (non résident) : $\alpha=0$

Cas intermédiaire, par exemple le chercheur passe un semestre dans l'année dans un autre pays (semi-résident) : $\alpha=0.5$

β pondère F : Chercheur ayant soumis récemment une demande de **contrat de financement** géré par le laboratoire: $\beta=1$

vs chercheur inactif dans ce domaine : $\beta=0$

Chercheur ayant soumis, mais pas dans les deux dernières années : $\beta=0,5$

γ pondère T : Chercheur relevant d'une des **tutelles** (CNRS, ENS ou EHESS) : $\gamma = 1$

Chercheur relevant d'une autre institution (Université, etc.) ($\gamma = 0$)

n correspond au nombre de doctorants encadrés par le chercheur et présents dans le laboratoire (maximum 5) : par ex, chercheur ayant 3 doctorants: $n = 3$

Si on traite R, F, T et S à égalité ($R=F=T= S = 500\text{€}$) on obtient, par la formule, les dotations individuelles suivantes :

Un chercheur du CNRS qui ne soumet pas de projet de contrat, est présent dans le laboratoire, et encadre deux doctorants, recevra

$(1 \times 500) + (0 \times 500) + (1 \times 500) + (2 \times 500) = \mathbf{2000 \text{ euros}}$ de dotation annuelle pour lui/elle et ses étudiants.

Un enseignant chercheur de l'éhess qui a soumis à l'ANR dans les deux années précédentes, qui est présent dans le laboratoire, et qui encadre 4 doctorants recevra :

$(1 \times 500) + (1 \times 500) + (1 \times 500) + (4 \times 500) = \mathbf{3500 \text{ euros}}$ de dotation annuelle pour lui/elle et ses étudiants.

Un enseignant-chercheur ne relevant ni de l'ens ni de l'éhess, qui ne soumet pas, et qui encadre deux doctorants au sein du laboratoire recevra :

$(0 \times 500) + (0 \times 500) + (0 \times 500) + (2 \times 500) = \mathbf{1000 \text{ euros}}$ de dotation annuelle pour lui/elle et ses étudiants.

Ces propositions (γ compris les valeurs des variables) sont soumises à la discussion ; elles demandent évidemment à être affinées. On pourrait éventuellement ajouter une cinquième dimension, tenant compte de l'output scientifique.

Création d'une direction des études à l'IJN

Il y a un ensemble de tâches à prendre en charge, suite notamment aux demandes des étudiants (en AG et au codo). Idéalement *un directeur des études devrait superviser l'ensemble de ces tâches, avec l'aide d'autres personnes pour certaines tâches spécifiques :*

- **Placement record.** Il y a dans ce domaine deux choses à faire : (i) mettre à jour le placement record sur le site de l'IJN (devenir professionnel de nos doctorants). Nathalie et Sophie doivent s'en charger. (ii) répondre à la sollicitation de APA/PhilPapers dans le message suivant envoyé à l'IJN :

We write to inform you of a new initiative by the American Philosophical Association and the PhilPapers Foundation. As you might know, we have recently launched a philosophy appointments database (found at <http://philjobs.org/appointments>). This service aims to gather complete placement information from all major philosophy departments in the English-speaking world for recent years. This information is made publicly available for the purposes of analyzing and monitoring the philosophy job market, so it is important that every department be faithfully represented in this database. We have already collected considerable placement information, but we need your department's assistance to ensure that your department's placement record is complete and accurate. To this end, we have created a special website where departmental officers can review and complete their department's placement record. The following link gives access to this website for your department:

<http://philjobs.org/institutionPlacement?token=8216b276-b90e-4611-b4df-8600b2fedd3c>

Please use this link to verify and complete your department's placement record, or share it with an officer in your department who is in a position to perform this task. It is particularly important to verify and complete your department's record for the calendar years 2011-2016 (inclusive). We collect information on all types of appointments, but tenure-track appointments are particularly important. Please note that this link gives access to the records for all academic units in your university. If another unit in your university places PhDs in philosophy jobs, we would appreciate if you shared this link with them and each unit reviewed its own placement record on the site. We do not maintain separate websites for separate units within the same university, but the appointments are listed separately on the site.

Pour cette deuxième tâche l'aide d'un chercheur connaissant bien le système académique anglo-saxon est requise. Uriah avait accepté d'aider Nathalie, mais cette tâche présuppose la mise à jour préalable du placement record.

- **Placement officer.** Il s'agit d'aider nos doctorants dans leur carrière postdoctorale. Frédérique de Vignemont s'est proposée pour cette tâche en ce qui concerne la philosophie de l'esprit et la philosophie de la psychologie, mais elle demande l'aide de quelqu'un d'autre pour ce qui touche à la philosophie du langage.
- **Médiateur.** Anna et Tristan ont fait part des revendications des étudiants concernant notamment l'encadrement : certains étudiants se plaignant d'être sous-encadrés, ils souhaitent que les encadrants s'engagent sur un minimum de supervision mensuelle (2 heures par mois minimum) et qu'il soit tenu registre des séances de supervision effective. En conséquence la charte des étudiants sera refondue, et inclura les obligations des doctorants (présence au laboratoire, obligation de suivre le séminaire d'équipe, le colloquium, et le doc'in Nicod) et celle des encadrants. Toute réclamation relative aux engagements non respectés par les uns ou les autres devrait être portée devant le médiateur.
- **Séjours à l'étranger.** Lors d'un précédent codo il avait été décidé de faciliter et de réguler, en concertation avec les encadrants, les séjours à l'étranger des doctorants (un semestre maximum pendant la durée de la thèse). Uriah avait proposé de se charger de cette tâche, pourvu qu'un soutien financier soit accordé pour ces séjours.
- **Mise à jour de la rubrique « Etudier à l'IJN » du site web.** Les étudiants demandent l'ajout d'un page comportant toutes les informations pertinentes pour les doctorants de l'IJN (sur les représentants, sur le placement officer, les cours, le Doc'in Nicod, etc.). La question se pose de savoir ce qui doit être en accès public et ce qui doit être réservé à l'intranet. Ces questions aussi relèvent de la direction des études.

Tous ceux qui ont manifesté un intérêt pour telle ou telle tâche relevant de la direction des études (principalement Uriah, Frédérique et Roberto) sont invités à réfléchir à qui pourrait assumer la tâche globale de directeur des études et comment pourraient être réparties les tâches spécifiques qu'elle implique. Les autres personnes intéressées sont priées de contacter François.

[Demandes de financements](#)

Un financement de 340 euros est accordé à Amel Achour Benallegue, doctorante sous la supervision de Jérôme Pelletier, pour une conférence du 24 au 29 juillet 2016 à Yokohama, Japon (www.icp2016.jp), à laquelle elle présente une communication orale. NB1 : Les frais de bouche ne sont pas couverts par les financements fournis par le labo. NB2 : Cette étudiante habitera au Japon pendant toute la durée de sa thèse. Son éligibilité aux financements du laboratoire ne va donc pas de soi. **Dorénavant, sauf exception dûment motivée, seuls les doctorants présents dans le laboratoire auront droit aux financements.**

350 euros sont accordés à Martin Fortier pour une intervention pour un talk dans son cycle de conférence XBA (Experimental Biological Anthropology) le 9 mai prochain.

370 euros sont accordés à Alban pour participer à la "5th Conference of the European Network for the Philosophy of Social Sciences" à Helsinki (24-6 Août) en tant que membre du "Steering Committee" et "Joint Guest Editor" de la "special issue" de *Philosophy of the Social Sciences* qui sera publiée à la suite.

1800 euros sont accordés à Tiziana pour se rendre à Washington DC du 16 au 26 juillet afin de donner une conférence à George Washington University et de monter une collaboration avec Kevin Pelphrey, directeur d'un nouveau centre de recherche sur l'autisme et la cognition sociale. NB : cette somme est inférieure à celle demandée (2200 euros), mais elle dépasse le plafond de la dotation individuelle annuelle à laquelle aurait droit Tiziana en appliquant la formule de Sacha.

La demande d'Alda de 1100 euros pour se rendre à Austin Texas pour SALT 26 du 12 au 16 mai est acceptée.

45 euros sont attribués à Tristan pour le remboursement de 45 euros pour l'impression d'un poster présenté à la journée des doctorants en deuxième année de l'ED3C.

Jérôme Pelletier, Tiziana Zalla et Isidora Stojanovic demandent 1020 euros chacun pour participer au congrès de l'IAEA à Vienne (Autriche) du 29 août au 1 septembre <http://iaea2016.univie.ac.at/>. Les frais de early registration qu'ils mentionnent sont supérieurs à ce qu'indique le site de la conférence (180 euros au lieu de 230), et les frais de logement sont surestimés compte tenu de la possibilité de partager un grand appartement à Vienne par Airbnb. Sont accordés : 3 x 220 = 660 euros de frais de voyage, 3 x 180 = 540 euros de early registration, et 600 euros pour la location d'un grand appartement à Vienne pendant la période considérée, soit **1800 euros en tout** pour cette mission de trois personnes.

Enfin, 200 dollars sont accordés à Indrek pour donner un talk au CLLAM (Stockholm) le 20 mai.

[Propositions de conférenciers pour le colloquium de l'IJN](#)

programme en ligne : <http://www.institutnicod.org/seminaires-colloques/seminaires/colloquium-780/>

(Brent) Ilaria Grazzani, 13 mai - topic: language and social cognition (her work shows that using and learning theory-of-mind related words boosts social cognitive performance in young children)

Déjà programmés:

20 mai : Sara Bernstein

3 juin : Ara Norenzayan

10 juin : Friederike Eyszel